

Madame, Monsieur,

Tous les membres de l'équipe éducative se joignent à moi pour souhaiter une excellente rentrée à nos élèves et à leur famille.

## **Le contexte**

Compte tenu de la situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, **la rentrée au collège Geneviève de Gaulle-Anthonioz se fera avec un protocole sanitaire modéré.**

**Le niveau 2** du protocole sanitaire publié en juillet s'applique dans l'établissement à compter de la rentrée scolaire, **le 2 septembre 2021** : cours en présentiel, port du masque obligatoire en intérieur, brassage des classes limité, sports de contact interdits en intérieur...

Le ministère de l'Éducation nationale a précisé que **le passe sanitaire n'est pas exigé dans les établissements scolaires. Tous les élèves, vaccinés ou non, sont accueillis.**

## **Préalable**

Le collège Geneviève de Gaulle-Anthonioz s'est préparé depuis plusieurs semaines à la rentrée scolaire des élèves **conformément au protocole diffusé le 28 juillet 2021.**

En fonction des données locales d'évolution de l'épidémie, le passage d'un niveau à un autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial. Si le niveau applicable dans l'établissement passait au niveau 3, **la continuité pédagogique sera assurée.**

Les personnels du collège, les parents d'élèves et les élèves jouent un rôle essentiel dans le bon déroulement de la rentrée. En effet, l'application des consignes sanitaires est de la responsabilité de tous.

### **I. Que prévoit le niveau 2 du protocole sanitaire ?**

- Cours en présentiel au collège.
- Maintien des mesures renforcées d'aération des locaux et du lavage des mains.
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves.
- La limitation du brassage s'applique par niveau. Les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières ; en cas de difficultés importantes d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe.
- Désinfection des surfaces les plus touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service.
- Activités physiques et sportives autorisées en extérieur et en intérieur. En intérieur, les sports de contact ne sont pas autorisés et la distanciation doit être adaptée selon la pratique sportive.

Quel que soit le niveau du protocole sanitaire :

- Dès le 1<sup>er</sup> cas COVID constaté et confirmé, la classe est fermée temporairement ;
- au collège, les élèves qui ont été en contact avec un cas confirmé et qui ne sont pas vaccinés ou immunisés poursuivent leurs apprentissages à distance pendant 7 jours ; les élèves cas contact justifiant d'une vaccination complète ou qui sont immunisés seront autorisés par l'ARS à revenir pour les cours en présentiel.

Il n'y a aucune dérogation à cette règle.

## II. Un principe de précaution s'impose à tous.

Les parents d'élèves s'engagent à ne pas confier leur enfant au collège Geneviève de Gaulle-Anthonioz en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19, que ces symptômes le concernent directement ou concernent son entourage immédiat. Les parents devront vérifier la température de leur enfant avant chaque départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne devra pas se rendre au collège.

Les parents doivent prévenir immédiatement l'établissement si un cas supposé ou avéré affecte un des membres de leur famille ou de leur entourage proche. En cas de symptôme évocateur constaté au collège, l'élève sera isolé et sa famille sera prévenue. La famille sera alors tenue de venir chercher l'élève dans les plus brefs délais.

Les personnels procèdent de la même manière que les parents d'élèves.

Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

## III. L'application des gestes barrière.

Les gestes-barrière sont appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Compte tenu de ce cadrage général, nous maintenons :

- La désinfection des mains à l'entrée dans l'établissement, en classe et au self ;
- L'organisation de la cour et du hall principal en 2 espaces différenciés (une partie 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> et l'autre partie 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>) ;
- Le passe en restauration par classe
- Les élèves devront se munir de **2 pochettes étiquetées** à leur nom, prénom et classe afin de stocker les masques de catégorie 1 propres et de rechange et les masques usagés qui ne devront pas être jetés au collège mais au retour au domicile.